

d'assurance-vie, comme ils ne le seraient pas de toute autre façon.

Ce genre d'assurance s'applique au cas où l'association prend la forme d'une société où il est désirable que le stock de la compagnie soit entre les mains d'un homme actif. Un arrangement peut être conclu entre les parties intéressées, par lequel la part de l'associé défunt peut être rachetée à un certain chiffre par les survivants, le contrat d'assurance fournissant les fonds nécessaires.

Assurance des employés

La seconde division de l'assurance d'affaires a trait à la protection de la maison de commerce contre la perte de gérants qui sont des spécialistes expérimentés. Les grandes compagnies emploient des hommes pour diriger les divers départements, à des salaires variant de cinq mille à cent mille dollars par an. Ces hommes ne recevraient certainement pas ce salaire s'ils ne le valaient pas aux yeux de la compagnie. C'est un fait bien connu que les chefs de maisons importantes ont une difficulté extrême à trouver des hommes capables d'administrer leurs affaires considérables. Cela étant, pourquoi ne se garantiraient-ils pas contre une perte possible en assurant ces hommes précieusement pour une somme suffisante à indemniser la maison d'affaires? Cela se fait actuellement dans un grand nombre de cas et par de petites compagnies qui en reconnaissent l'avantage. Le coût de cette assurance est faible relativement à la responsabilité encourue.

A ce genre d'assurance vient souvent s'ajouter l'assurance pour incapacité, par laquelle une certaine somme est versée chaque semaine dans la caisse de la compagnie, dans le cas où le gérant tomberait malade ou serait victime d'un accident.

Comme pour l'assurance entre associés, le contrat comporte une clause prévoyant le remboursement de tout l'argent versé ou de sa plus grande partie après un certain nombre d'années, de sorte que les versements annuels augmentent l'actif de la compagnie propor-

tionnellement. En fait, ces versements s'accumulent pour former un fonds de réserve qui peut être employé comme fonds collatéral en temps de besoin, au grand avantage de la compagnie. C'est un fait bien connu que tous les manufacturiers mettent de côté, chaque année, une certaine somme d'argent pour couvrir la dépréciation de leur stock, de leur machinerie et des accessoires. Pourquoi alors ne serait-il pas pratique de mettre de côté la même somme sous forme de primes d'assurance et de couvrir en même temps les pertes imprévues résultant du décès de chefs ou de gérants d'une maison d'affaires?

Il n'est pas douteux que l'assurance-vie sera employée de plus en plus pour couvrir les risques d'affaires, car les hommes d'affaires commencent à la mieux comprendre et à se rendre compte que la valeur monétaire des vies est beaucoup plus grande que la valeur de la propriété qu'elles créent et beaucoup plus digne de protection.

CE QUE L'INCENDIE COUTE AUX AMERICAINS

On savait déjà, mais plutôt par ouï-dire, que les Etats-Unis sont le pays du monde où les incendies sont le plus fréquents. Mais voici des chiffres précis, que nous empruntons à une excellente publication de l'Ouest Américain, le "Pacific Monthly", de Portland (Orégon) dit le "Journal de la Jeunesse".

Les incendies d'édifices ou d'immeubles (feux de forêts non compris) dans toute l'étendue de la République équivalent à une perte mensuelle de \$19,000,000 pour l'année 1908. En janvier de la même année, mois durant lequel on n'eut pas à déplorer de vastes conflagrations, le bilan de l'incendie fut évalué à \$24,000,000 alors que la construction ou la réparation de maisons ne représentait que \$16,000,000.

Pendant l'année 1907, les constructions dévorées par les flammes avaient une valeur globale de \$215,000,000.

A rapprocher de ce chiffre impressionnant ce que coûte annuellement la soldes des pompiers, l'achat et l'entretien du matériel, etc., soit \$300,000,000, et aussi les sommes versées annuellement aux Compagnies d'assurances, soit \$195,000,000. C'est donc un tribut annuel de près de \$700,000,000 que les Américains paient au fléau, chiffre à peine amoindri par les \$95,000,000 que les Compagnies distribuèrent aux sinistrés.

Or, durant l'année qui a vu s'écouler le plus de constructions nouvelles, on n'a bâti que pour \$615,000,000, tandis que durant les cinq dernières années, le bilan de l'incendie s'est élevé au chiffre formidable de \$1,257,716,000. C'est-à-dire que les habitants de l'Union ont payé au fléau une taxe par tête et par année de \$2.31, tandis que l'Européen ne paie de ce chef que \$0.21 (\$0.12 en Italie).

Le statisticien, à qui nous empruntons ces chiffres, ajoute que 36,000 personnes aux Etats-Unis sont exposées chaque jour à perdre la vie ou à encourir de graves blessures du fait de l'incendie, soit qu'elles s'échappent d'une maison en feu soient qu'elles soient sauvées par les pompiers.

Enfin le feu dévore en moyenne par semaine dans ce pays: 3 théâtres, 3 salles de concert, 12 églises, 10 écoles, 2 hôpitaux, 2 asiles d'aliénés ou d'incurables, 2 collèges, 6 maisons à appartements, 20 hôtels à voyageurs, 3 grands magasins, 2 prisons, 140 maisons ouvrières à logements, 1600 demeures (villas, hôtels, chalets). Par semaine! Insistons sur ce point.

Pour dorer du verre ou de la porcelaine, faites un mélange de 900 parties d'huile de lavande, 100 parties de chlorure d'or, 5 parties de sous-nitrate de bismuth et 50 parties de savon au chlorure. Après application, laissez la masse sécher et mettez dans un four à porcelaine. On obtient ainsi une dorure brillante.

La publicité, c'est la multiplication des ventes.

Faits faisant ressortir le grand succès de . . . The Manufacturers Life.

Les Revenus d'Intérêt en 1909 (à part les profits sur les ventes) ont été de 5.73 pour cent de l'Actif Moyen au Grand-Livre.

Le Revenu Annuel de la Compagnie a augmenté de plus de \$1,200,000 en cinq ans.

L'actif de la Compagnie et le Fonds de Réserve pour la

protection des Porteurs de Polices ont plus que doublé en six ans.

La perte totale de la Compagnie par suite de Décès, en 1909, n'a été que de 48.87 pour cent du montant anticipé.

Il est profitable de s'assurer dans une Compagnie si prospère.

The Manufacturers Life Insurance Company, Toronto, Canada.

Agents dans la province de Québec:

E. W. Wilson, gérant, 260
C. O. Palmer, Sherbrooke.

rue St-Jacques, Montréal. J. T. Lachance, 133 rue St-Pierre, Québec.
Geo. A. Alexander, Richmond.